



HAL
open science

L'enclos hallstattien de la "Rue des Castors" à Saint-Martin-sur-le-Pré (Marne)

Nicolas Garmond

► **To cite this version:**

Nicolas Garmond. L'enclos hallstattien de la "Rue des Castors" à Saint-Martin-sur-le-Pré (Marne).
Bulletin de la Société archéologique champenoise, 2015, Tome 108 (2), pp.21-29. hal-02895285

HAL Id: hal-02895285

<https://hal.science/hal-02895285>

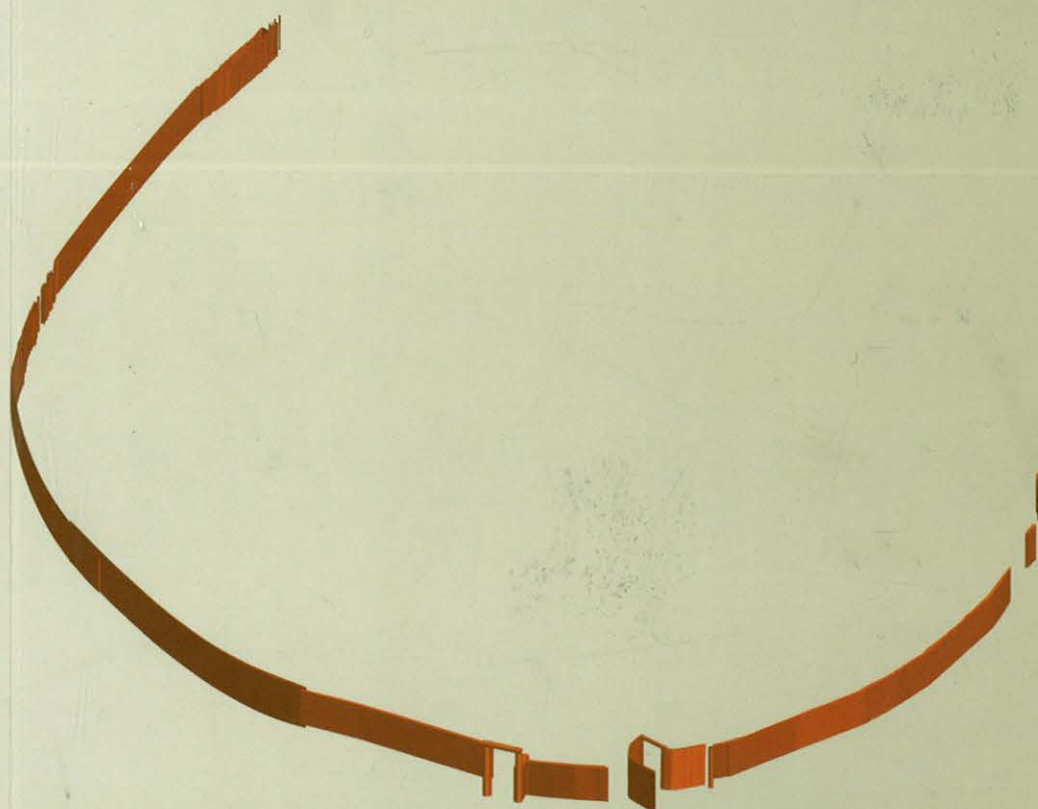
Submitted on 9 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bulletin de la Société Archéologique Champenoise

Tome 108,
Année 2015
n° 2
2015



L'enclos hallstattien de la « Rue des Castors » à Saint-Martin-sur-le-Pré (Marne)

Nicolas GARMOND

(service archéologique Reims Métropole / UMR 8215)

À l'occasion de l'aménagement d'un lotissement « Rue des Castors » à Saint-Martin-sur-le-Pré (Marne), deux fouilles préventives ont été réalisées en 2010 et en 2011 par le service archéologique de Reims Métropole dans un secteur industriel en périphérie de Châlons-en-Champagne. D'une surface totale de 5400 m², elles ont permis la mise au jour de plusieurs occupations allant du Néolithique ancien à l'Antiquité (GARMOND *dir.*, 2012). La période protohistorique est marquée par la présence d'un habitat du Bronze final IIIb, sur lequel vient s'implanter un enclos palissadé au premier âge du Fer (GARMOND *et al.* 2013).

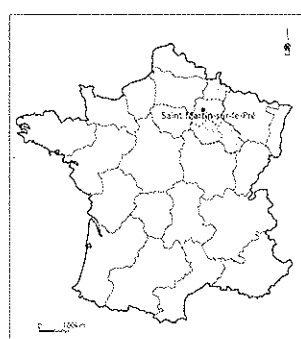
Le site est localisé au bord de la terrasse alluviale ancienne de la Marne, sur un terrain légèrement incliné. Le substrat alterne, du nord au sud, limon brun, limon crayeux et grève alluviale. Le recouvrement limoneux varie de 0,7 m au nord (en haut de pente) à 0,3 m au sud.

Dans la partie centre-ouest de la fouille, un grand

enclos ellipsoïdal a été mis au jour (fig. 1). Il est incomplet et se poursuit au nord-ouest, hors emprise. L'angle sud, localisé sous un transformateur électrique et un parking, n'a pu être décapé. Par sa forme plutôt circulaire, on peut estimer sa surface *a minima* à 4000 m². L'aire interne est occupée par plusieurs bâtiments sur poteaux. D'autres ont également été repérés à l'est de l'enclos. En l'absence de mobilier dans ces bâtiments, il est difficile de corréliser ces édifices, qui ne sont pas tous contemporains, avec l'enclos. La partie nord de l'enclos est scellée par un important niveau limoneux, US 1000, qui livre du mobilier, notamment céramique, permettant d'aborder les questions de chronologie.

L'enclos palissadé

L'enclos est assez arasé, notamment dans sa partie sud. Sur la partie décapée, on compte six tronçons discontinus (fig. 2). Côté est, deux entrées font l'objet d'aménagements particuliers.



■ Vestiges Hallstatt ou présumés
□ US 1000
□ Autres occupations

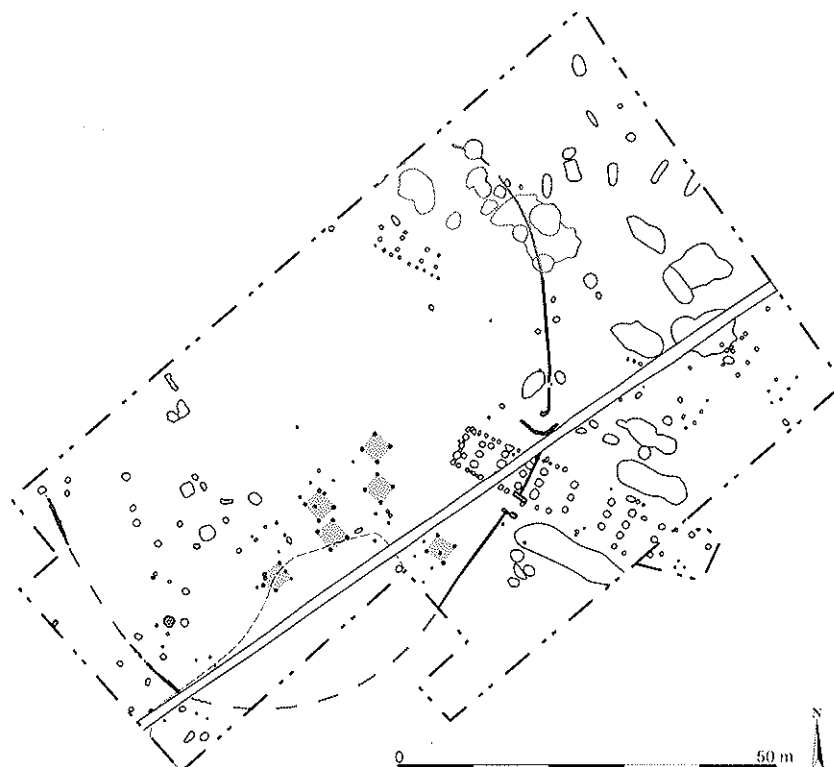


Fig. 1 : Plan général du site de la « Rue des Castors » à Saint-Martin-sur-le-Pré (Marne). Topographie F. Laudrin, D.A.O. N. Garmond, Reims Métropole.

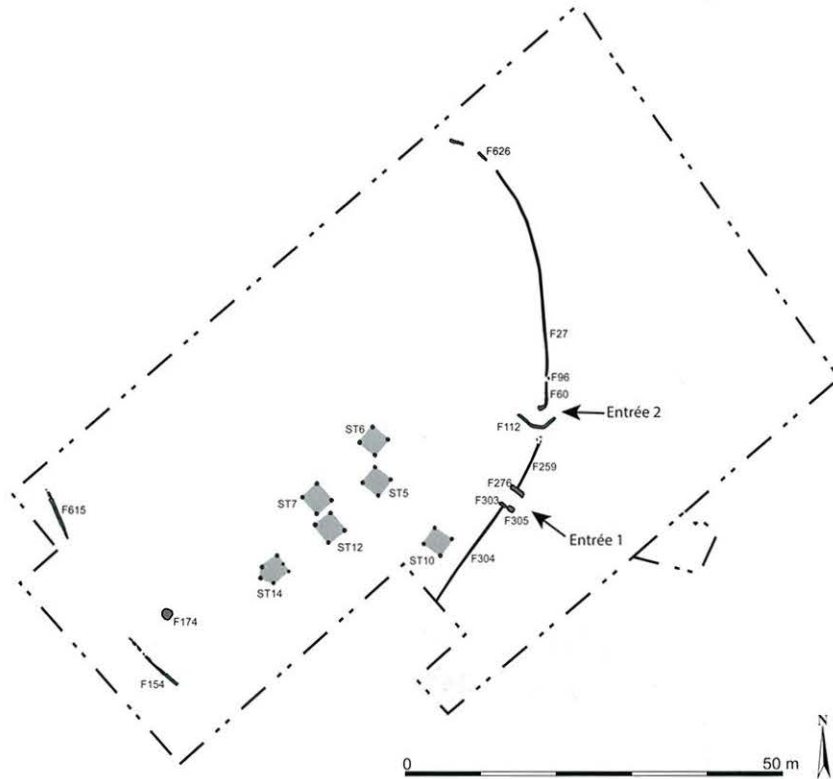


Fig. 2 : Plan de détail de l'occupation hallstattienne. D.A.O. N. Garmond.

- Architecture

L'enclos est matérialisé majoritairement, en surface, par une tranchée de fondation comblée de limon brun. Si la largeur des tronçons est assez régulière, entre 0,25 et 0,4 m depuis la surface de décapage, plusieurs sections se différencient après vidange manuelle de la structure. Elles peuvent présenter des ruptures brusques dans leurs modes de creusement (fig. 3). Quelques sections ont une tranchée simple, d'autres comportent uniquement des trous de piquet sans tranchée et la plupart comportent un assemblage mixte tranchée de fondation + trous de piquet (fig. 4).

Les observations réalisées mettent en évidence un même mode de construction pouvant présenter des variances. Une tranchée de fondation, plus ou moins profonde, est d'abord creusée. À l'intérieur sont plantés de petits piquets en enfilade et/ou en quinconce. Le diamètre moyen des trous de piquet est de 0,1 m, les plus grands n'excèdent pas 0,2 m. Les pieux ont vraisemblablement servi de support à un clayonnage.

Les différences entre les sections (tranchée de fondation plus ou moins profondes, piquets en enfilade ou en quinconce) suggèrent que l'enclos a été creusé par différentes personnes, peut-être en plusieurs temps. Aucune trace de réfection n'est visible.



Fig. 3: Vue de la section de la palissade F154 après fouille. Photographie F. Poupon, Reims Métropole.

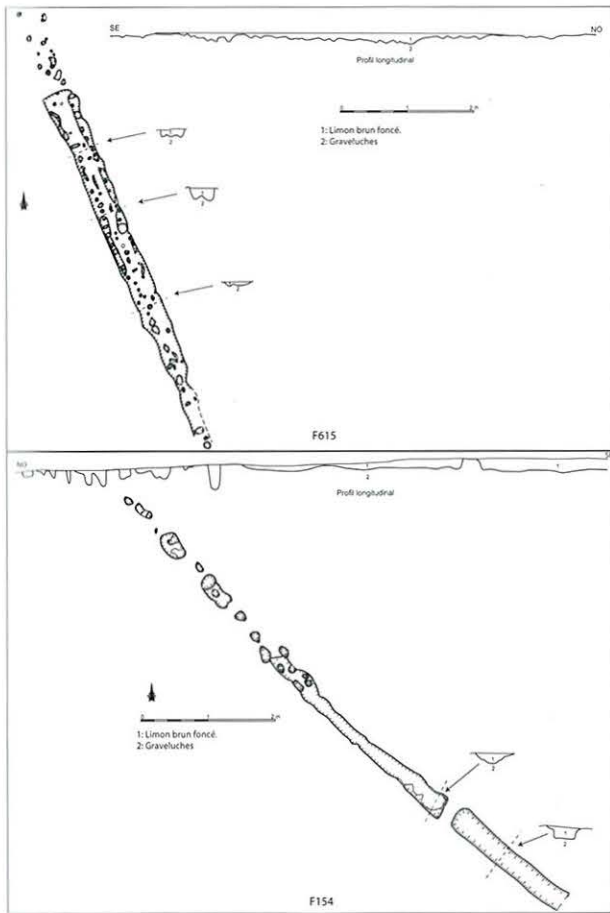


Fig. 4 : Exemples de sections de la palissade présentant des assemblages mixtes tranchée / trous de piquet.
D.A.O. N. Garmond, D. Rennesson et I. Fournier, Reims Métropole.

Si le mode de fondation diffère, la superstructure était probablement plus homogène. La hauteur de la structure, probablement clayonnée, est difficile à estimer. Au vu du diamètre des piquets, on peut penser qu'elle est, au plus, à hauteur d'homme, probablement moindre. La couverture du clayonnage, en l'absence de traces, est inconnue : il peut avoir été apparent, recouvert de torchis ou même de végétaux.

L'enclos ne montre donc pas d'aspect « monumental ». En l'absence de fossé, on peut exclure la présence d'une levée de terre. Cet enclos palissadé est donc plus une structure fonctionnelle qu'un édifice ostentatoire.

- Les entrées

Sur le côté est de l'enclos, deux entrées, espacées seulement de 15 m, ont été aménagées (fig. 2). L'enclos n'ayant pas été entièrement décapé, il est impossible de dire s'il existe ou non d'autres entrées à l'ouest. Les deux entrées repérées sont de types

différents. Cependant, aucune modification du tracé de l'enclos n'a été repérée, aussi sont-elles probablement contemporaines.

La première entrée (fig. 5) est légèrement orientée NO/SE. Le dispositif (fig. 6) est matérialisé par une interruption de la tranchée de palissade, avec deux tranchées de fondation disposées perpendiculairement. Elles débordent vers l'intérieur et l'extérieur de l'enclos. Ces tranchées sont longues de 4 m, pour environ 1 m de largeur. Elles sont quadrangulaires. L'ouverture ainsi créée est large de 3,5 m. Les profils des tranchées sont similaires, avec des bords obliques et un fond asymétrique, plus profond à l'est (0,33 m) qu'à l'ouest (0,15 m).



Fig. 5 : Vue aérienne de l'entrée 1, du sud. Photographie N. Garmond.

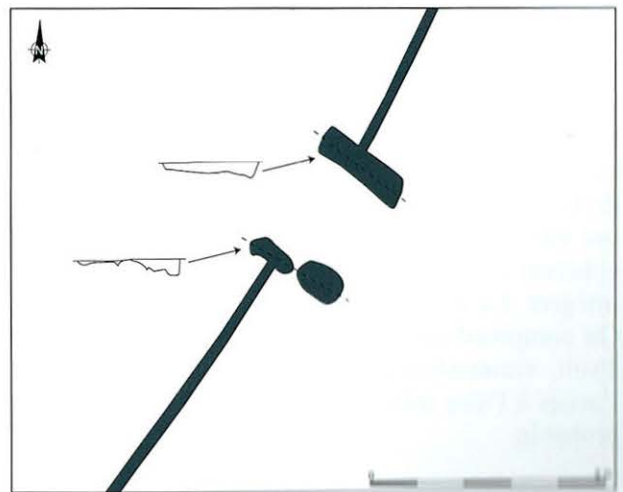


Fig. 6 : Détail de l'entrée 1. D.A.O. N. Garmond et D. Rennesson

Ces tranchées comportaient probablement des poteaux, les plus grands étant à l'avant de l'entrée.

Aucun indice ne permet d'attester de l'existence d'une superstructure lourde de type toiture ou étage. Il s'agit d'une entrée en couloir. La présence d'une porte est possible mais non obligatoire (fig. 7).

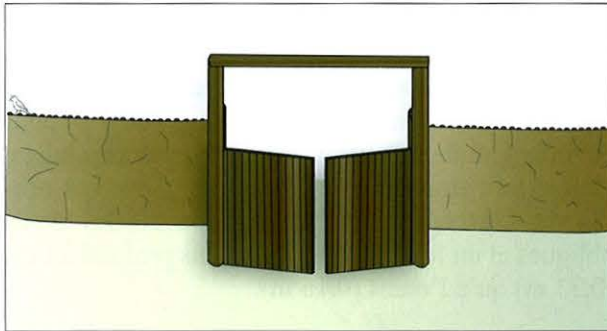


Fig. 7 : Une hypothèse de restitution de l'entrée 1. Infographie N. Garmond.

Ce type d'entrées trouve des parallèles sur plusieurs enclos protohistoriques de la plaine crayeuse, comme le site des Mesneux « les Vanneuses » (Marne ; DESBROSSE *et al.* 2009).

La seconde entrée se trouve à 15 m au nord de la précédente. Le dispositif est plus complexe (fig. 8). Malheureusement, cette entrée est localisée sur une transition géologique peu lisible. Elle est recoupée par un fossé antique. De plus, certains tronçons visibles lors du décapage n'étaient conservés que sur quelques millimètres d'épaisseur. La compréhension du dispositif s'avère donc délicate.

L'entrée 2 est formée, du nord au sud, d'une courte interruption de la tranchée de palissade avec un trou de poteau circulaire en avant. Le tronçon suivant est en virgule. Sa partie sud rentre vers l'intérieur de l'enclos, avec deux renflements pouvant comporter des poteaux mesurant jusqu'à 0,5 m de diamètre. Une autre section de palissade, en virgule, vient refermer l'entrée. Le dispositif ainsi formé constitue un couloir en chicane, de 1,7 à 2 m de large.

La jonction avec le tronçon régulier de la palissade au sud est détruite par un fossé antique. À l'intérieur de la palissade, quelques trous de poteau non datés ont été mis au jour, mais aucun ne forme de plan cohérent avec l'entrée : il est donc difficile de les y intégrer. La restitution de cette entrée est difficile. On comprend qu'il s'agit d'un dispositif en couloir étroit, vraisemblablement dans le but de contrôler l'accès à l'aire interne. La présence d'une porte est probable.

Ainsi, les deux entrées repérées n'ont probablement pas les mêmes fonctions. L'entrée 1 est une porte large qui autorise un accès « régulier ». L'entrée 2 est d'accès plus restreint, elle peut n'avoir été en fonction que dans des temps plus particuliers (en cas de crise par exemple ?).

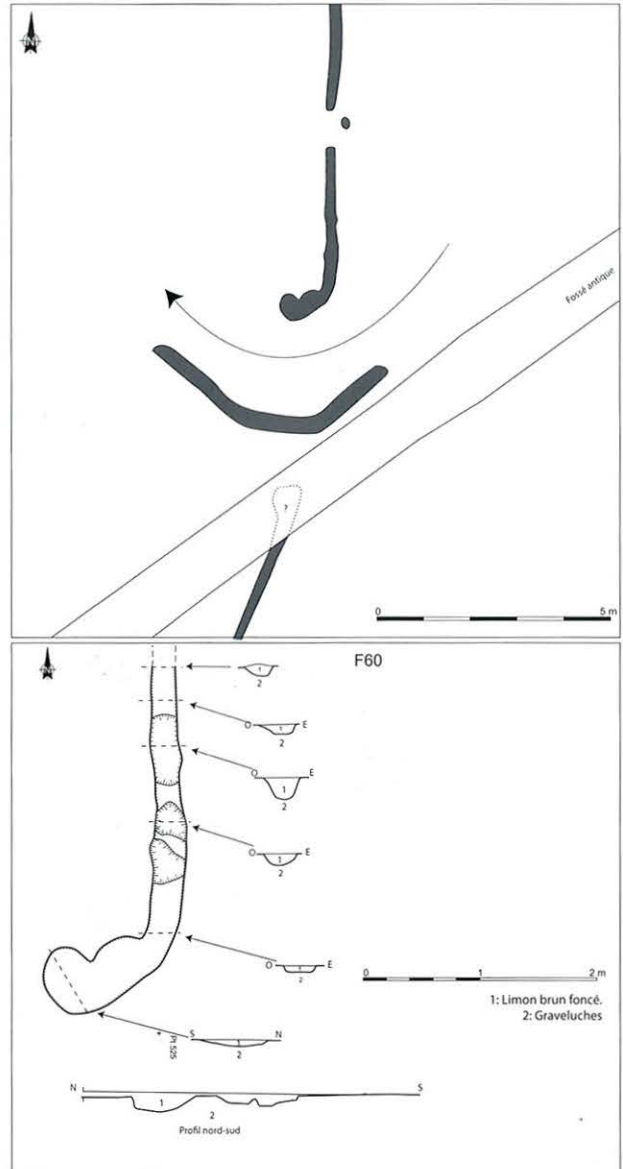


Figure 8 : Détail de l'entrée 2. D.A.O. N. Garmond et D. Rennesson

- Les bâtiments

Dans l'aire interne de l'enclos, neuf bâtiments sur poteaux protohistoriques ont été mis au jour (fig. 1). Ils appartiennent à au moins deux phases d'occupation distinctes. À l'extérieur de l'enclos, à l'est, deux autres bâtiments similaires sont également présents. En l'absence de mobilier datant dans les trous de poteau des bâtiments, ils sont difficiles à corréler avec l'enclos, d'autant que celui-ci vient recouper une importante occupation du Bronze final IIIb.

L'analyse révèle que les six bâtiments à quatre poteaux porteurs, de modules similaires, sont tous compris dans l'enclos, avec qui ils forment un ensemble spatialement cohérent. À l'inverse,

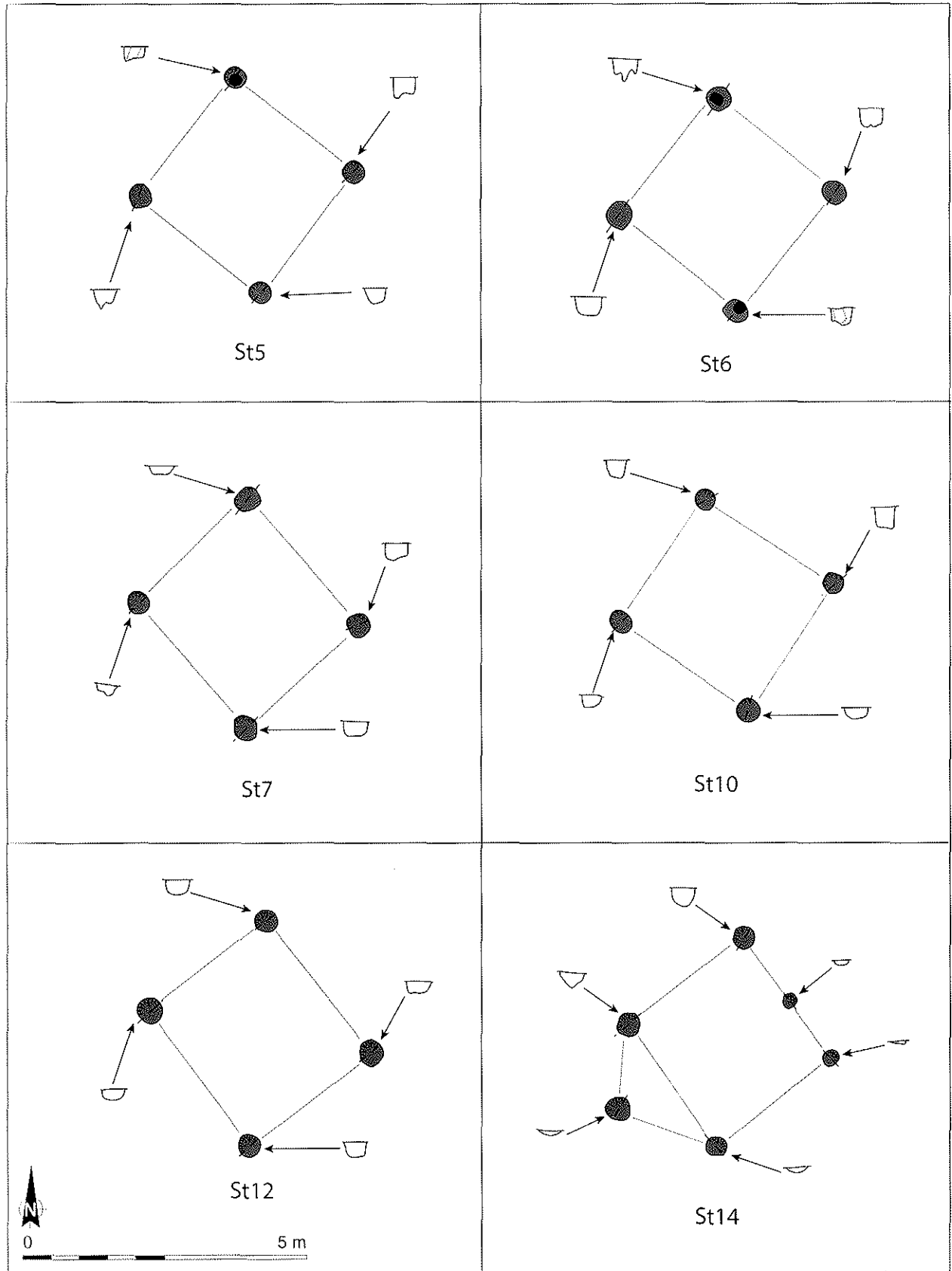


Fig. 9 : Bâtiments à quatre poteaux porteurs, présumés hallstattiens. D.A.O. N. Garmond et D. Rennesson.

les autres bâtiments sont groupés sur deux lignes parallèles, dont une est en dehors de l'enclos. À titre d'hypothèse, nous proposons d'associer les bâtiments à quatre poteaux porteurs à l'enclos (fig. 2), les autres pouvant appartenir à une phase plus ancienne (Bronze final). Selon ce schéma, l'enclos ne comporterait des bâtiments que dans son quart sud-est, le reste de l'espace étant vide de vestiges.

Un bâtiment à six poteaux, St14 (fig. 9), est le seul qui pourrait constituer une possible petite habitation. Cependant, avec seulement quatre poteaux porteurs et une emprise au sol de 11 m², il est difficile d'avoir des certitudes sur sa fonction.

Les cinq autres (fig. 9), à quatre poteaux, ont des modules identiques de 9 m². Les profondeurs des creusements varient entre 0,2 et 0,3 m. Deux trous de poteau possèdent encore l'empreinte de pièces de bois, témoignant de l'existence de poteaux de 0,18 m de diamètre légèrement inclinés vers l'intérieur de la structure. Même si aucune graine n'a été retrouvée dans les comblements, au vu de leurs morphologies, on peut interpréter ces édifices comme de probables greniers aériens.

Quelques fosses, disparates, sont présentes dans l'aire interne. Seule la fosse 174, profonde de 0,4 m, a livré un rare mobilier pouvant être associé à l'occupation de l'enclos.

L'US 1000

Dans sa partie nord, la tranchée de fondation de l'enclos vient recouper une batterie de fosses polylobées. Elles livrent un abondant mobilier céramique. Deux dates radiocarbone ont été réalisées sur des os provenant de ces fosses. Datées du IX^e siècle avant J.-C., elles appartiennent à une occupation du Bronze final IIIb antérieure à l'enclos (GARMOND *et al.* 2013). Au même endroit, au-dessus de la tranchée de la palissade et des fosses polylobées, une importante accumulation de limon, US 1000, s'est formée sur 25 m de long et 14 m de large (fig. 10). Cette US, profonde de 0,4 m en son centre, a piégé 2193 tessons de céramique, dont la majorité (1919) sont protohistoriques. Au sommet de l'US, ont été trouvés principalement des tessons antiques (261). Le reste (13) est constitué de tessons néolithiques résiduels. Cette US vient documenter l'ensemble des occupations anciennes de la parcelle.

Datation

La tranchée de palissade, par sa nature même et sa faible épaisseur, a livré très peu de mobilier. Ont été retrouvés dans son comblement quarante-cinq tes-

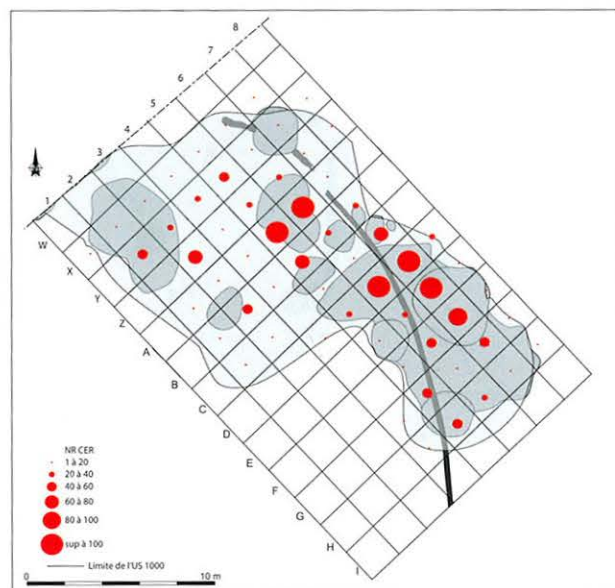


Fig. 10 : Répartition du mobilier céramique de l'US 1000. D.A.O. P. Pautrat et I. Fournier, Reims Métropole.

sons protohistoriques peu caractéristiques, un néolithique, cinq éclats de silex néolithiques et de rares os de faune. Un de ces os, retrouvé dans la seconde entrée, a été analysé par radiocarbone (Lyon-8158 GrA). Il est daté du Néolithique ancien. Il est résiduel, appartenant au village rubané mis au jour sur le site (dont une maison est recoupée par l'enclos). Il est donc impossible de dater l'enclos palissadé par son mobilier.

La chronologie relative permet d'aborder la datation de l'enclos sous un autre angle.

- Au nord, plusieurs fosses du Bronze final IIIb, bien caractérisées, sont recoupées par l'enclos palissadé ;
- Un fossé antique, creusé à la fin du I^{er} siècle après J.-C., vient recouper l'enclos.

On peut donc préciser un premier horizon de datation, entre le premier et le second âge du Fer, qui correspond bien à la morphologie de l'enclos.

La datation de l'enclos est donnée par l'US 1000. Cette US vient recouvrir la partie nord de la tranchée de fondation de l'enclos : sa formation est donc postérieure à cette phase d'occupation. Parmi l'abondant assemblage céramique retrouvé dans cette US (fig. 11), on trouve quelques céramiques du Néolithique ancien, d'autres du Bronze final IIIb, des formes qui appartiennent au Hallstatt (ancien/moyen), et des céramiques antiques au sommet (déterminations L. Huart ; GARMOND *et al.* 2013).

Or, les occupations du Néolithique et du Bronze final IIIb sont archéologiquement documentées sur le site et recoupées par l'enclos. Un établissement

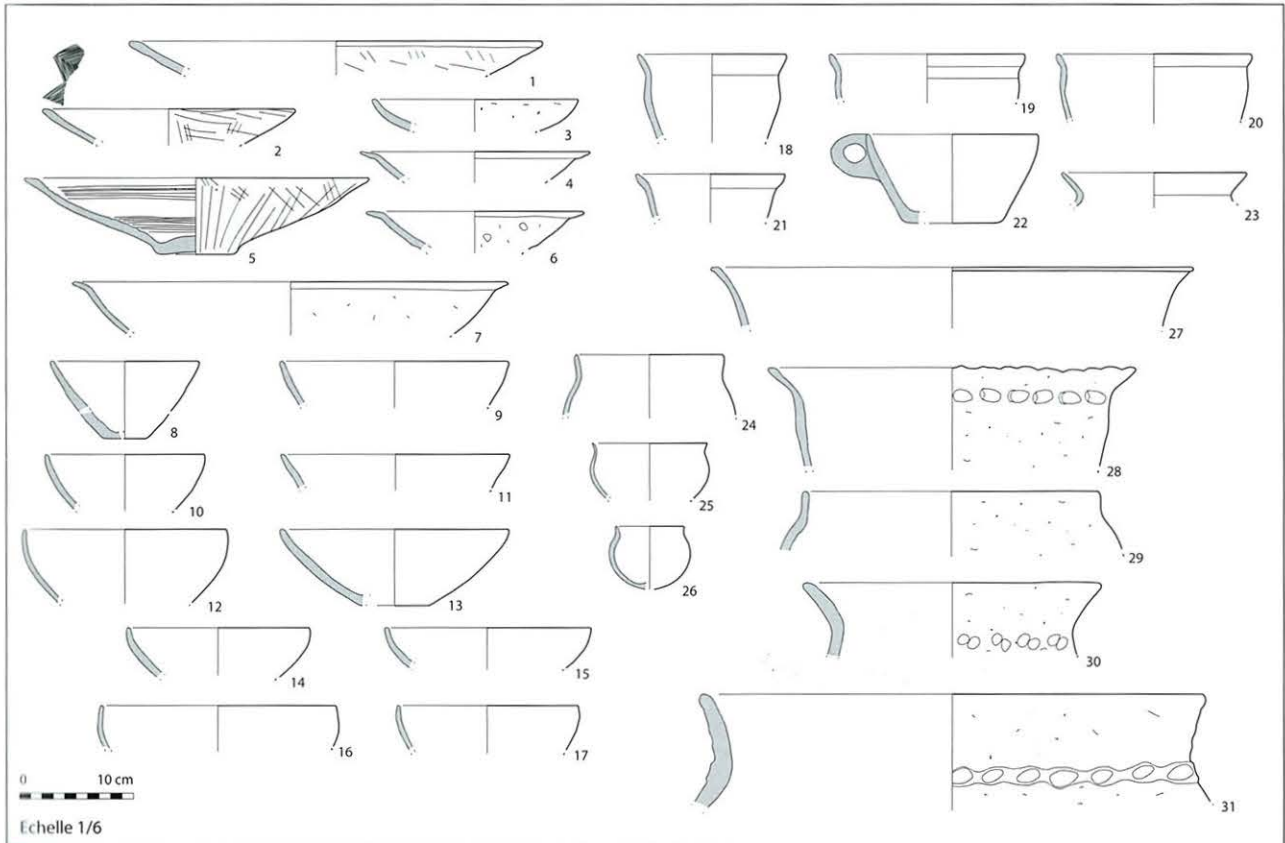


Fig. 11 : Échantillon de céramiques protohistoriques de l'US 1000. D.A.O. L. Huart, Reims Métropole.

rural antique vient bien recouper l'enclos palissadé. En revanche, les céramiques Hallstatt (par exemple, fig. 11 n° 28) ne sont directement documentées par aucune structure archéologique. Aucun élément laténien n'a été mis au jour. L'US 1000 venant recouvrir l'enclos, il est ainsi possible de conclure que l'enclos palissadé a été construit au début du Hallstatt et a pu rester en fonction jusqu'au Hallstatt moyen.

Synthèse sur l'enclos palissadé

L'enclos palissadé découvert sur le site de la « rue des Castors » à Saint-Martin-sur-le-Pré est un enclos ellipsoïdal d'au moins 4000 m². L'édifice a été construit en plusieurs sections distinctes, peut-être en plusieurs temps. Il est constitué d'une tranchée de fondation comprenant des piquets alignés ou en quinconce, supportant une superstructure probablement clayonnée. Deux entrées ont été aménagées à l'est. Elles sont de types différents. Une peut être qualifiée de « régulière », l'autre autorise un accès plus restreint. L'édifice pourrait avoir été construit dès la transition Bronze/Hallstatt ou au début du Hallstatt ancien, aucun indice ne plaidant pour un hiatus entre cette occupation et celle du Bronze final IIIb documentée sur le site. L'aspect général de l'édifice ne devait probable-

ment pas être monumental (fig. 12). Tout indique au contraire qu'il s'agit d'une structure utilitaire. La palissade vient enclore une zone interne dont on voulait restreindre ou contrôler l'accès.

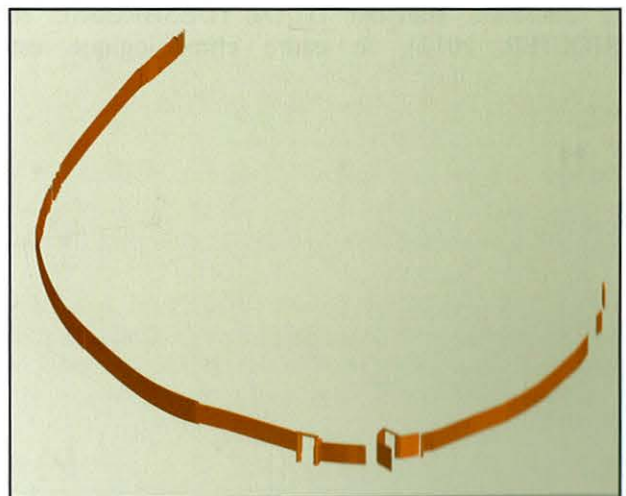


Fig. 12 : Modélisation 3D de l'enclos palissadé. Infographie N. Garmond.

Cette aire interne comprend plusieurs bâtiments sur poteaux, dont la plupart s'apparente à des greniers

aériens protohistoriques. Ceux-ci sont groupés dans le quart sud-est de l'enclos, au sud des entrées (fig. 13). L'aire interne comprend peu de fosses et des zones vides de vestiges archéologiques. L'absence d'habitation soigneusement structurée ne permet pas de caractériser ce site comme un habitat, mais il faut cependant souligner que l'intégralité de l'enclos n'a pas été fouillée.

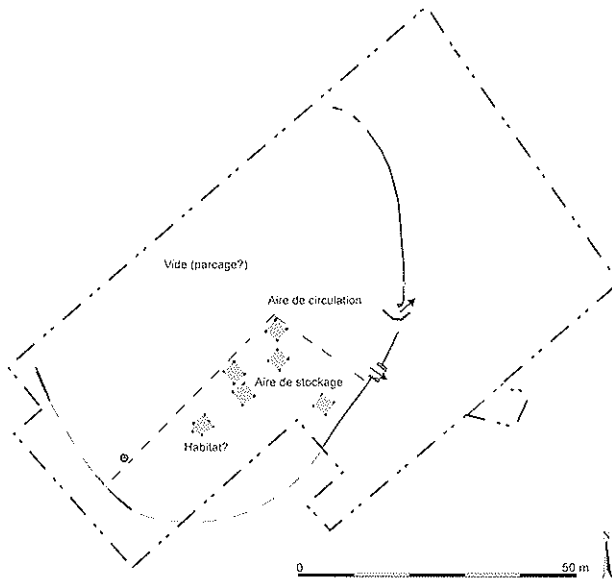


Fig. 13 : Hypothèse de structuration interne de l'enclos palissadé. D.A.O. N. Garmond.

Par ces caractéristiques, l'enclos de la « Rue des Castors » se rapproche des autres enclos hallstattiens récemment mis au jour dans la plaine champenoise. Les enclos palissadés de la champagne crayeuse étant datés du Bronze final IIIb/Hallstatt C jusqu'à la transition Hallstatt D1/D2 (DESBROSSE & RIQUIER 2012), le cadre chronologique est

également le même.

Notons cependant que plusieurs différences apparaissent avec les enclos « monumentaux », tels ceux de Bazancourt « la Large Eau » et Bezannes « la Bergerie » (Marne). D'une part l'architecture : les enclos monumentaux ne comportent pas *a priori* de superstructures clayonnées. D'autre part, les systèmes d'entrée sont manifestement plus ostentatoires sur les enclos monumentaux. Enfin, la forme et la taille même des enclos sont différentes. L'enclos de Juniville « Ponsiaux », dans les Ardennes s'apparente morphologiquement à celui de Saint-Martin-sur-le-Pré, mais sa fouille n'a à ce jour pas été réalisée.

Ainsi, comme le suggèrent V. Desbrosse, et V. Riquier (2012), les enclos palissadés de forme circulaire pourraient avoir des fonctions différentes de celles des grands enclos « monumentaux ». Certains caractères communs se retrouvent cependant, comme l'existence d'aires de stockage céréalières (et de parcage ?) dans l'aire interne.

CONCLUSION

La découverte à Saint-Martin-sur-le-Pré d'un enclos palissadé du premier âge du Fer est une nouvelle illustration d'un phénomène récemment mis en évidence en Champagne. Succédant directement à un habitat ouvert du Bronze final IIIb, il illustre bien la prise de contrôle des unités agricoles par une élite émergente (DESBROSSE *et al.* 2009). Par son architecture plus utilitaire qu'ostentatoire, ce site suggère l'existence d'une hiérarchie entre les enclos palissadés champenois du Hallstatt, dont les modalités restent à appréhender.

BIBLIOGRAPHIE

DESBROSSE Vincent & RIQUIER Vincent (2012) : « Les établissements ruraux palissadés hallstattien en Champagne », dans *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin*, Actes du 34^e colloque international de l'Association Française pour l'étude de l'âge du Fer, Aschaffenburg, 2010, Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, Mainz, 2012, p. 3-27.

DESBROSSE Vincent, RIQUIER Vincent, BONNABEL Lola, LE GOFF Isabelle, SAUREL Marion, VANMOERKERKE Jan (2009) : « Du Bronze final au Hallstatt : nouveaux éléments sur les occupations en champagne crayeuse » dans *De l'âge du Bronze à l'âge du fer en France et en Europe occidentale (X^e – VII^e siècle après J.-C.)*. La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, Actes du XXX^e colloque international de l'A.F.E.A.F., A.P.R.A.B., 26-28 mai 2006, 27^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est, p. 405-426.

GARMOND Nicolas dir. (2012) : *Saint-Martin-sur-le-Pré, Rue des Castors, phases 1 et 2, Marne, Champagne-Ardenne*, rapport final d'opération, service archéologique de Reims Métropole, décembre 2012, 3 vol.

GARMOND Nicolas, HAMON Caroline, HUART Ludivine, POUPON Frédéric, TOULEMONDE Françoise (2013) : « Structuration de l'espace à la transition Bronze / Fer : l'exemple de la « Rue des Castors » à Saint-Martin-sur-le-Pré (Marne, Champagne-Ardenne) », *bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, n°12, 2014, p. 53-59.